

DEMANDE D'AIDE INDIVIDUELLE AU LOGEMENT (AIL)

Le présent formulaire permet de solliciter une Aide Individuelle au Logement (AIL). L'AIL constitue un soutien financier direct destiné à aider les ménages à assumer le paiement de leur loyer. Le montant de l'aide est calculé sur la base de la composition familiale, des revenus du foyer et du montant du loyer.

Les conditions d'octroi et le montant de l'aide sont définis sur la base de l'Arrêté du 5 septembre 2007 fixant le modèle cantonal pour l'octroi de l'aide individuelle au logement (AMCAIL), conformément à l'art 3 du Règlement cantonal sur l'aide individuelle au logement (RAIL).

Conditions d'éligibilité à l'AIL

L'ensemble des conditions suivantes doivent être remplies cumulativement pour qu'une demande soit recevable :

- Le demandeur ou la demandeuse doit avoir au moins un enfant à charge (art. 2 AMCAIL) ;
- Il/elle doit être de nationalité suisse ou être titulaire d'un permis de séjour B ou C (art. 5 al. 2 let. A RAIL) ;
- Il/elle doit être le locataire titulaire du bail à loyer (art. 9 al. 1 RAIL) ;
- Il/elle doit avoir résidé de manière ininterrompue à Gland pendant au moins trois ans (art. 5 al. 2 let. B RAIL) ;
- Le logement ne doit pas être sous occupé, c'est-à-dire que le nombre d'occupants doit être au moins égal au nombre de pièces moins un (art. 17 al. 4 RAIL) ;
- Il/elle ne doit pas être au bénéfice d'un revenu d'insertion (RI) ni des prestations complémentaires AVS/AI (art. 7 RAIL) ;
- Le loyer net, sans les frais accessoires, ne doit pas dépasser le loyer maximum correspondant au nombre de pièces du logement, selon le barème AMCAIL (art. 14 RAIL et art. 4 al. 1 AMCAIL) ;
- Le revenu déterminant du ménage doit se situer dans la fourchette prévue par le barème cantonal, en fonction du type de ménage (art. 3 AMCAIL) ;
- Le taux d'effort (rapport entre le loyer net et le revenu déterminant) doit se trouver entre les limites minimales et maximales définies par le modèle cantonal (art. 3 AMCAIL).

Demandeur / Demandeuse		Conjoint·e ou autre colocataire adulte	
Nom :		Nom :	
Prénom :		Prénom :	
Date de naissance :		Date de naissance :	
Etat civil :		Etat civil :	
Nationalité :		Nationalité :	
Permis de séjour :		Permis de séjour :	
Adresse :			
NPA/localité :			
Téléphone :		Téléphone :	
Email :		Email :	
Situation professionnelle :		Situation professionnelle :	
Profession :		Profession :	
Employeur :		Employeur :	
Lieu :		Lieu :	

Enfants à charge vivant dans le logement		
Nom et prénom	Date de naissance	Garde
		☐ Enfant du couple ☐ Droit de garde à % ☐ Autre :
		☐ Enfant du couple ☐ Droit de garde à % ☐ Autre :
		☐ Enfant du couple ☐ Droit de garde à % ☐ Autre :
		☐ Enfant du couple ☐ Droit de garde à % ☐ Autre :
		☐ Enfant du couple ☐ Droit de garde à % ☐ Autre :
		☐ Enfant du couple ☐ Droit de garde à % ☐ Autre :

Informations sur le logement actuel	
Loyer mensuel net :	
Nombre de pièces :	

Revenus annuels du ménage			
	Demandeur / demandeuse	Conjoint·e ou autre adulte du ménage	Enfant(s) / jeune(s)
Salaires annuels nets			
Allocations familiales (si reçues hors salaire, par an)			
Revenu annuel pour les indépendant·es (chiffres 180, 185 ou 190 de la taxation fiscale)			
Subsides aux primes de l'assurance maladie (total par an)			
Rentes AVS (Assurance-vieillesse et survivants) (total par an)			
Rentes-pont (total par an)			
Rentes AI / Allocations pour impotent (total par an)			
PC AVS/AI (total par an)			
PC Familles (total par an)			
Assurances accident, SUVA (total par an)			
Rentes LPP (total par an)			
Rentes APG / AMAT / APC / AADOP (total par an)			
Indemnités chômage (total par an)			
Pensions alimentaires / BRAPA (total par an)			
Bourses d'étude (total par an)			
Aides individuelles au logement – AIL (total par an)			
Revenu d'insertion – RI (total par an)			
Autres revenus, précisez :			

Coordonnées bancaires	
Nom de l'établissement :	
IBAN :	
BIC :	

Documents à joindre à la demande

- ☐ Bail à loyer et ses éventuels avenants (uniquement lors de la première demande ou en cas de modification) ;
- ☐ Facture détaillée du loyer ou dernière preuve de paiement ;
- ☐ Si le salaire est fixe : trois dernières fiches de salaire et certificat de salaire annuel, de toutes les personnes vivant dans le logement ;
- ☐ Si le salaire est variable : six dernières fiches de salaire et certificat de salaire annuel, de toutes les personnes vivant dans le logement ;
- ☐ Pour les indépendants : bilan fiduciaire, compte d'exploitation et déclaration d'impôt (derniers en date) ;
- ☐ Documents justifiant tout autre revenu des personnes vivant dans le logement (rentes – RI – chômage – bourse d'études – PC Familles – allocations familiales, etc...) ;
- ☐ Attestation d'études ou copie du contrat d'apprentissage pour tout enfant ayant terminé sa scolarité obligatoire ;
- ☐ Jugement de divorce ou convention de séparation (mentionnant la pension alimentaire et l'autorité parentale) (uniquement lors de la première demande ou en cas de modification) ;
- ☐ Trois dernières factures des frais de garde.

Protection des données
Les données personnelles renseignées dans le présent formulaire sont nécessaires au traitement de votre demande d'Aide Individuelle au Logement (AIL). Elles sont collectées et traitées exclusivement par les services compétents, dans le respect des dispositions légales en vigueur, notamment la loi cantonale sur la protection des données (LPrD). Le/s signataire/s du présent formulaire autorise/nt expressément les autorités chargées de l'application du RAIL à transmettre le présent formulaire et à communiquer les renseignements/pièces y relatifs, au système d'information du revenu déterminant unifié (SI RDU), base centralisée de données au sens de l'article 11 de la loi du 9 novembre 2010 sur l'harmonisation et la coordination de l'octroi des prestations sociales et d'aide à la formation et au logement cantonales vaudoises (LHPS). Conformément à l'article 12 LHPS, les données figurant dans le SI RDU peuvent être utilisées pour examiner et déterminer le droit aux prestations relevant de la LHPS. En déposant le présent formulaire, le/s demandeur/s autorise/nt le traitement de ces données anonymisées à des fins purement statistiques (par exemple, nombre de bénéficiaires, structure des ménages, évolution des loyers). Ces données ne permettent aucune identification des personnes concernées.

Informations générales

L'AIL est octroyée pour une durée d'un an. L'aide peut être renouvelée sans interruption, à condition qu'une nouvelle demande soit déposée dans le délai imparti et accompagnée des pièces justificatives requises.

La demande de renouvellement doit être transmise au plus tard 30 jours avant la fin de la période couverte par l'AIL en cours.

Passé ce délai, le renouvellement ne pourra plus être garanti sans interruption dans le versement de l'aide.

En cas de retard dans le dépôt de la demande de renouvellement, le droit à l'AIL ne peut pas être exigé de manière rétroactive.

Devoir de collaborer et conséquences de l'inobservation

Le/s signataire/s du présent formulaire s'engage/nt à informer sans délai par écrit le pôle logement de la Ville de Gland de tout changement de domicile, de situation économique ou familiale, y compris celle des enfants. A défaut, le pôle logement peut refuser le paiement de la prestation.

Par ma signature, j'atteste que les informations fournies au travers du présent formulaire sont complètes et conformes à la vérité. En cas d'informations inexactes, incomplètes ou d'omissions, le/s soussigné·e/s peut ou peuvent être tenu·e/s de restituer les prestations indûment touchées.

DATE :

.....

SIGNATURE DU/DES DEMANDEURS/EUSES :

.....

.....

Formulaire et documents à fournir à envoyer soit à l'adresse logement@gland.ch, soit par courrier postal à l'adresse :

Service de la culture et des affaires sociales
Grand'Rue 38
Case postale
CH-1196 Gland